



BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

GARD

Du 16 juillet 2013

Contact :

florence.bertrand@gard.chambagri.fr

bernard.assenat@gard.chambagri.fr

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

www.gard.chambagri.fr

Contact :

Julie Carou

olive.nimes@wanadoo.fr

Tél:04.66.04.50.34

Le niveau de captures se maintient sur le département, il est en forte augmentation sur la partie sud (plaine-littoral).

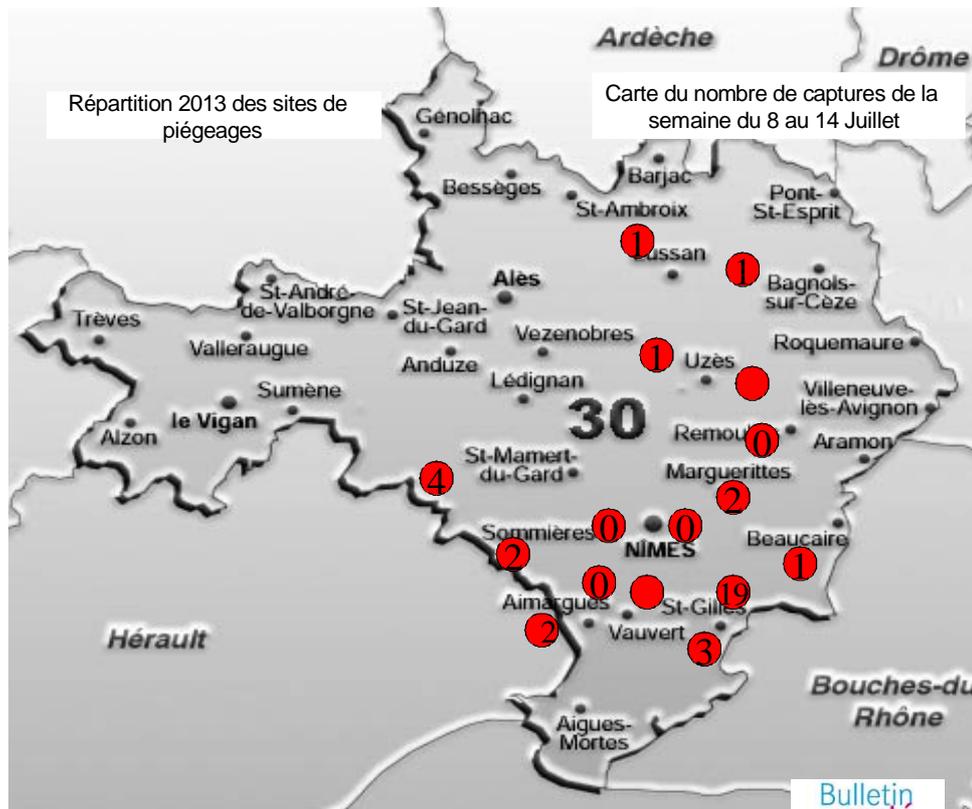
Les olives atteignent un calibre réceptif pour la mouche.

Le prochain vol est prévu fin juillet, aucune intervention systématique n'est pour autant justifiée, maintenez la vigilance et les observations au verger.

En oléiculture biologique, et en prévention, l'application de barrière minérale semble envisageable.

Que vous soyez en oléiculture raisonnée ou biologique, merci de vous reporter au bulletin Infolive.

<http://www.afidol.info/infolive2013>



Carte réalisée dans le cadre du :



Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://www.afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien du :

